

## Table des matières

1. Introduction.....	2
2. Présentation de l'organisme d'accompagnement : la Fondation rurale de Wallonie .....	3
3. Chronologie générale de l'ODR à Ciney.....	4
4. Evaluation de la première Opération de Développement Rural.....	5
5. L'information de la population.....	8
6. La consultation .....	12
7. La concertation et la coproduction .....	23

## 1. Introduction

Une Opération de Développement Rural (ODR) est un processus participatif qui, selon le décret relatif au développement rural du 11 avril 2014, comprend quatre étapes : l'information, la consultation, la concertation et la coproduction.

Une attention particulière a donc été portée à ces différentes étapes en veillant au respect d'un équilibre temps/qualité aussi cohérent que possible ainsi qu'à la continuité par rapport au premier PCDR.

Cette deuxième partie du PCDR décrit comment la participation de la population a été assurée tout au long du processus. Le lecteur y trouvera donc tout ce que prévoit l'arrêté du Gouvernement wallon portant exécution du décret du 11 avril 2014 :

- La méthode utilisée pour la participation
- La présentation de l'organisme d'accompagnement
- Le calendrier et la synthèse des résultats des réunions d'information, de consultation et des groupes de travail
- La composition de la CLDR
- La composition des groupes de travail
- Le calendrier et la synthèse des résultats des réunions de la CLDR

Pour faciliter la lecture, les résultats seront encadrés et accompagnés de la mention :



## 2. Présentation de l'organisme d'accompagnement : la Fondation rurale de Wallonie



La FRW accompagne les communes rurales wallonnes depuis plus de 40 ans. Elle est un organisme d'utilité publique, indépendant et pluraliste. Elle œuvre pour le développement des régions rurales de Wallonie par le soutien à des projets économiques, sociaux, culturels et environnementaux, dans une démarche durable.

En 1979 déjà, la FRW accompagnait les premières opérations pilotes de développement rural en Wallonie. Depuis, elle assure les différentes missions que la Région wallonne lui a confiées :

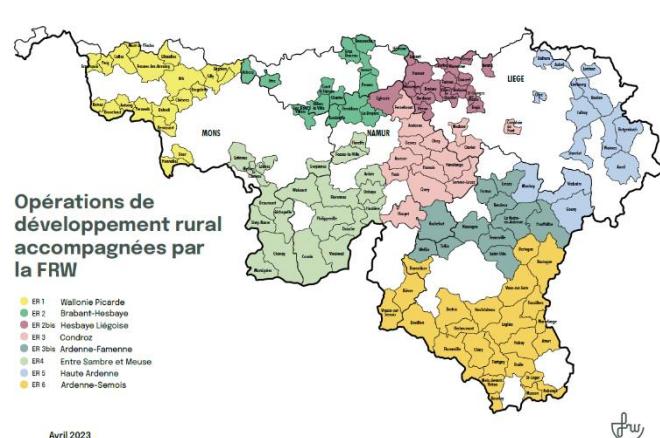
- Accompagnement des opérations de développement rural,
- Accompagnement des Communes sollicitant la subvention BiodiverCité,
- Facilitateur Plan bois-énergie pour le secteur public,
- Interface Leader,
- Assistance Territoire et Patrimoine,
- Ressources et expertise du milieu rural.

Dans le cadre des opérations de développement rural, la FRW met à disposition des 135 communes qu'elle accompagne des agents de développement intégrés dans une équipe pluridisciplinaire et formés en continu.

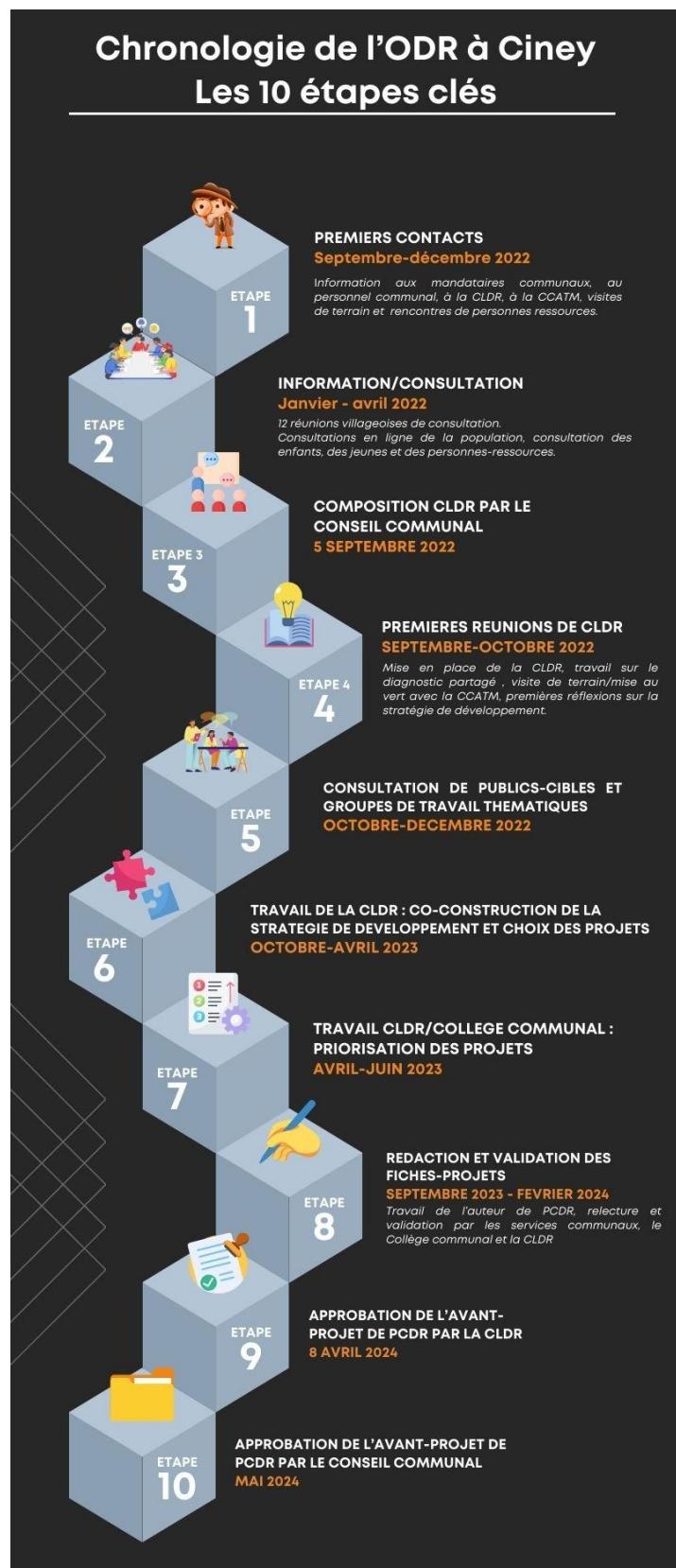
Ces agents favorisent la participation de tous par des entretiens, des réunions publiques et des enquêtes locales. Ils constituent un relais spécifique entre les habitants et le pouvoir communal, ainsi qu'entre le pouvoir communal et les différentes instances décisionnelles. Ils contribuent également à la rédaction du PCDR, à la recherche de subventions et à l'accompagnement des projets.

**Les 8 équipes de la FRW sont réparties en Wallonie. Ces multiples implantations permettent aux agents de développement de bien connaître le terrain et les réalités du territoire sur lequel ils travaillent.**

**L'accompagnement de la commune de Ciney est assuré par l'équipe Condroz située à Havelange (en rose sur cette carte). [www.frw.be](http://www.frw.be)**



### 3. Chronologie générale de l'ODR à Ciney



Une chronologie complète de l'ODR est disponible en annexe 1.

## 4. Evaluation de la première Opération de Développement Rural

Le premier PCDR étant valide jusqu'en septembre 2021, la CLDR a évalué sa mise en œuvre lors d'une réunion plénière organisée le 7 septembre 2021. 15 personnes y ont participé.

### ► Avertissement

La CLDR a été recomposée suite aux élections communales de 2018, après une longue période de quasi inactivité, au cours de laquelle de nombreuses difficultés ont été rencontrées suite à la mise en œuvre compliquée de la toute première convention DR relative à la création d'une maison de village à Haid, qui s'est soldée par un abandon définitif du projet. La situation compliquée autour de ce dossier a fortement impacté la dynamique de l'ODR précédente.

Peu de membres de la Commission ont participé à l'ensemble du processus de l'ODR. Rares étaient les participants qui avaient une vue globale permettant une évaluation complète et évolutive du processus.

### ► La méthode de travail

Les membres de la CLDR ont reçu un tableau comportant 3 questions liées à l'ODR qu'ils venaient de vivre au cours des 10 dernières années. Par groupe de 3 ou 4 personnes, les participants ont répondu à ces questions avant une mise en commun favorisant les débats et les échanges. L'objectif était d'élargir les points de vue et de connaître la perception des membres de la Commission.

### ► Le résultat de l'évaluation

#### La mise en œuvre des projets

Le PCDR de Ciney a été approuvé par arrêté du Gouvernement wallon en date du 8 septembre 2011 pour une durée de 10 ans. Celui-ci comportait 5, 11 et 39 projets respectivement en première, deuxième et troisième priorité. Seuls 7 de ces projets étaient réalisés en 2021 (12,7%).



*La CLDR a dressé un bilan mitigé de l'état d'avancement des projets : décevant entre 2011 et 2016 mais de plus en plus positif depuis lors et surtout depuis 2018, grâce au nouvel élan qui a été insufflé dans la politique de Développement Rural au niveau communal.*

Quatre projets d'envergure, qui correspondent aux quatre conventions DR accordées par le Gouvernement wallon, ont d'ailleurs été pointés comme très positifs par la Commission Locale de Développement Rural. Il s'agit de :

## 1. La sécurisation des traversées de villages

L'objet de cette fiche visait à proposer des solutions durables pour veiller à la sécurité des personnes sur et à proximité des routes. Cinq villages et lieux ont ainsi été choisis et identifiés par la CLDR comme nécessitant un aménagement : Pessoux, Sovet, Braibant, Chevetogne et Chapois.

Il s'agissait, simultanément ou pas, de sécuriser l'entrée des villages ainsi que l'ensemble des traversées. Les travaux ont été finalisés en 2021.



*L'évaluation dressée par la CLDR est positive. Le sentiment de sécurité est bien plus grand chez les habitants des villages concernés.*

## 2. L'aménagement de la place du Baty à Biron

Le projet portait sur l'aménagement polyvalent de la place du Baty en tenant compte de plusieurs fonctions : création d'un espace convivial et de rencontre pour tous les âges, aménagement d'espaces verts, maintien du parking et création d'un box de rangement pour le comité des fêtes.

Au moment de l'évaluation, le projet était au stade de la mise en adjudication. Au moment de boucler l'avant-projet de PCDR, les travaux sont en cours de réalisation.



*Les membres de la CLDR ont rappelé l'importance de ce projet. Ils ont également pointé un déficit d'information auprès des habitants du village, principalement lié à la durée de mise en œuvre. Pour remédier à ce problème, deux actions concrètes ont donc été réalisées dans la foulée : présentation du projet lors de la réunion villageoise de consultation organisée le 3 février 2022 à Biron et organisation d'une réunion spécifique d'information dans l'église de*

## 3. L'aménagement des abords de l'ancienne gare de Braibant

Il s'agissait de prévoir un aménagement de convivialité et de rencontre pour les villageois.

Au moment de l'évaluation, le projet était au stade de l'avant-projet. La convention-réalisation a été signée fin 2023.

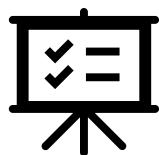
## 4. La création d'une maison rurale polyvalente et multiservices à Ciney

Le projet consiste en la création d'un espace partagé et multifonctionnel en centre-ville de Ciney permettant de répondre à plusieurs besoins des citoyens. A l'instar d'un tiers-lieu, il s'agit de proposer un espace ouvert et hybride ayant pour principale vocation de faciliter la rencontre entre acteurs.

Au moment de l'évaluation, la convention-exécution venait d'être octroyée à la Commune (juillet 2021). En mars 2024, le dossier-projet définitif est en cours d'élaboration.

## **L'évaluation qualitative par la CLDR**

### **1. Les projets les plus emblématiques**



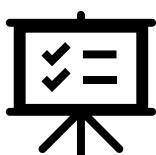
- *La revalorisation et l'entretien du petit patrimoine constituent une démarche intéressante dans la mesure où elle permet de combiner des résultats concrets assez rapides et une bonne dynamique citoyenne dans laquelle des partenariats peuvent être initiés.*
- *La Maison Rurale Polyvalente (citée 4 fois) car la thématique de la valorisation des produits locaux en Centre-Ville doit rester une priorité pour maintenir des liens entre la Ville et les villages de l'entité.*
- *L'abandon du projet de la maison rurale de Haid (cité 3 fois), qui a malheureusement véhiculé une image bien négative de la démarche et créé des tensions avec certains citoyens. Cette situation a aussi décrédibilisé la participation citoyenne aux yeux de certains. Il y aura donc un réel enjeu de mobilisation de la population dans le nouveau PCDR.*

*Ndlr : cette remarque a été bien prise en compte.*

- *La place du Baty à Biron.*

*Certains membres de la CLDR ont regretté la réalisation de certains projets en Centre-Ville et cela au détriment des villages peu favorisés par d'autres formes de subsides.*

### **2. Les projets non réalisés ou à poursuivre dans le nouveau PCDR**



- *La poursuite de la revalorisation et de l'entretien du petit patrimoine populaire wallon pour les raisons évoquées ci-dessus.*
- *La création d'une halle des producteurs locaux associée à des repas occasionnels à partir des produits présentés dans la halle.*
- *Un espace convivial dans chaque « petit village » (une salle avec un local de rangement – cuisine -point d'eau – WC).*
- *La création d'une maison de village à Haid (grosse demande de la population à Haid).*
- *Le réaménagement de la place Monseu en une place piétonne.*

*Ndlr : Il est à noter que 4 de ces 5 projets figurent dans le nouveau PCDR.*

### 3. Qu'avez-vous pensé de la dynamique de participation citoyenne ?



- Le manque de consultation à toutes les étapes de l'ODR, ce qui a provoqué un essoufflement progressif jusqu'à la recomposition de la CLDR en 2018. Le manque de moyens humains au niveau des services communaux est notamment soulevé. La Commune de Ciney a en effet réalisé seule sa première ODR, sans organisme d'accompagnement et sans renforts de personnel communal. La CLDR ne s'est donc réunie en moyenne que deux fois l'année jusqu'en 2019, ce qui est trop peu pour permettre un suivi efficace et continu. La CLDR souhaite donc que davantage de liens soient créés avec les habitants.*
- Peu d'information sur les critères de choix des projets quand il a fallu recibler les projets (focus sur les traversées de villages). Cela traduit la nécessité de rapprocher les citoyens du fonctionnement des services et des initiatives communales.*
- Une grande démotivation due à l'abandon du projet de maison de village à Haid. Une grande énergie a été fournie sur ce projet. L'abandon final de la démarche a donc été perçu comme un coup de massue pour certains membres de la Commission. La concrétisation de projets devra donc être essentielle dans le cadre du nouveau PCDR.*
- Le regain d'énergie depuis 2018-2019 avec l'arrivée de nombreux nouveaux membres en CLDR et l'avancée de plusieurs projets.*

Ces éléments ont été pris en compte dans le cadre de la nouvelle ODR.

### 5. L'information de la population

L'information est primordiale tout au long du processus participatif. Du lancement de l'opération à l'approbation du PCDR, aidée par la FRW, la Commune y a accordé les moyens nécessaires : site internet spécifique pour l'ODR [www.pcdr-ciney.info](http://www.pcdr-ciney.info) contenant tous les comptes-rendus de réunions et autres documents utiles, affiches, toutes-boîtes, invitations personnalisées, rencontres, articles dans le bulletin communal, reportages et articles dans les médias locaux, onglet « développement rural » sur le site web communal [www.ciney.be](http://www.ciney.be), annonces régulières sur les réseaux sociaux...



## Bienvenue sur le site de l'Operation de Développement Rural de Ciney

*Bandeau de la page d'accueil du site internet [www.pcdr-ciney.info](http://www.pcdr-ciney.info)*

### Ciney se lance dans une nouvelle opération de développement rural

Le Conseil communal cincien a décidé de relancer une opération de développement rural. Les réunions débutent le 1er février. Les Cinciens pourront proposer des projets pour leur rue, leur village ou leur quartier.



Par Sudinfo Publié le 27/01/2022 à 12:19

Une nouvelle opération de développement rural est sur les rails à Ciney. Elle permet de se doter d'un outil pour envisager l'aménagement futur du territoire communal.

Pour rappel, un PCDR (Programme Communal de Développement Rural) a une durée de validité de 10 ans, et le dernier PCDR a pris fin en septembre dernier.

C'est la raison pour laquelle, en collaboration avec la FRW (Fondation Régionale de Wallonie), la commune a débuté les démarches pour faire approuver par le Gouvernement Wallon un nouveau PCDR. Celui-ci permettra à Ciney d'obtenir des subventions régionales, notamment pour la réalisation de projets d'engouement (création de places de villages, création de pistes de mobilité douce...). Un appel aux citoyens cinciens est donc lancé.

### "Le premier PCDR n'a pas été une réussite à Ciney"

La commune lance une nouvelle opération de développement rural pour établir un nouveau PCDR, pour une période de dix ans. Les citoyens sont invités à participer à l'élaboration des différents projets.

S.M. Publié le 28/01/2022 à 14h58 - Mis à jour le 28/01/2022 à 09h20



*l'Avenir*

### CINEY Le PCDR dans les églises

Les Cinciens vont pouvoir, dans chaque village et quartier, donner leur avis sur l'avenir du développement rural de leur commune. Deux réunions ouvertes au collège communal qui a décidé de s'engager dans une nouvelle opération de développement rural dans le cadre du Plan Communal de Développement rural mis en place. Ces réunions sont destinées à des sortes de réflexion plus large sur l'avenir du développement rural de la commune. Elles auront lieu à 20h. Dans le cadre de ces réunions, jusqu'au jeudi 17 mars dans trois églises dans lesquelles se trouve le village : à l'église Sainte-Croix de Roux, le jeudi 17 février à 20h30 ; à l'église Sainte-Barbe à l'heure 10 mars. Les autres lieux : Brabant, salle de l'Union, à l'heure 10 mars ; Chapois, salle des fêtes le jeudi 10 février ; Véchpe, Salle du Jeu de Paume, à l'heure 10 mars ; Eshoët le mardi 15 février ; Liège, à l'heure 10 mars ; à la culture culturelle le mardi 22 février ; Haverset-Haas, salle La Trousse, à l'heure 10 mars ; Lognon, Corbion et Bureaud, le mardi 8 mars ; Pessoux et Jemelle, à l'heure 10 mars ; et salle des fêtes de Pessoux, le mardi 15 mars ; Seneffe, Van-

*Sudinfo, publié le 27/01/2022*

*DH, le 28/01/2022*

*L'Avenir, le 3/3/2022*

L'information est liée aux autres composantes de la participation citoyenne que sont la consultation, la concertation et la co-production. Toute nouvelle rencontre, réunion de GT ou de CLDR comprend en effet une partie d'information. Pour ne pas alourdir cette partie 2 du PCDR, ci-dessous, ne sont pointés que quelques éléments phares, où l'information est prédominante. Lorsqu'elle n'est qu'un préliminaire à une consultation ou à une concertation, le lecteur est invité à se référer à ces chapitres.

## ► L'information aux mandataires communaux

**Le 14 juin 2021**, après réception du courrier de la Ministre Tellier indiquant à la Commune qu'elle pouvait bénéficier de l'accompagnement de la FRW, les agents de développement ont rencontré le Collège et la Directrice générale. L'objectif de la rencontre était de fournir diverses informations sur :

- les engagements liés à une ODR
- le déroulement de la nouvelle ODR

Lors de cette étape d'information, une attention particulière a été portée à la nécessaire participation active de tous les Echevins, quelles que soient leurs attributions. Une ODR est en effet une opération globale qui concerne l'ensemble des thématiques communales.

Par la suite, tout au long de l'ODR, le Collège a bien entendu été informé très régulièrement de l'avancement de la réflexion. De nombreuses réunions de coordination ont été organisées avec la FRW. L'auteur de PCDR a été invité à participer à plusieurs d'entre elles.

Au démarrage de l'ODR, les AD ont également rencontré les conseillers communaux, pour les informer de ce qu'est une opération de développement rural : sa philosophie, ses principes, les grandes étapes, la méthode de travail. Mais l'objectif était également d'insister sur l'importance de l'investissement de chacun dans la réflexion.

## ► L'information au personnel communal et para-communal

**Le 16 septembre 2021**, la FRW a organisé une séance d'information à l'intention des responsables des services communaux et paracommunaux. Les objectifs de cette démarche étaient de présenter les agents, les principes de l'opération de développement rural et son fonctionnement. Mais le but était aussi d'expliquer le rôle de chacun dans cette opération et d'insister sur l'importance d'une bonne communication et collaboration entre la FRW, l'auteur du PCDR et l'administration communale.

Seize participants, dont l'échevine du DR, ont assisté à cette séance d'information. Ils représentaient les services suivants : direction générale, population-état civil, finances, urbanisme, énergie, environnement, cadre de vie-patrimoine, CPAS, taxes, enseignement, ADL et ALE.



*Suite à cette information, la collaboration avec les différents services communaux a été facilitée dans la collecte des données à destination de l'auteur de PCDR.*

*Plusieurs services communaux sont également intervenus dans la relecture et/ou la rédaction des fiches-projets. C'est notamment le cas de l'ADL, du service urbanisme ou du service environnement (biodiversité).*

## ► La composition d'un logo spécifiquement identifiable

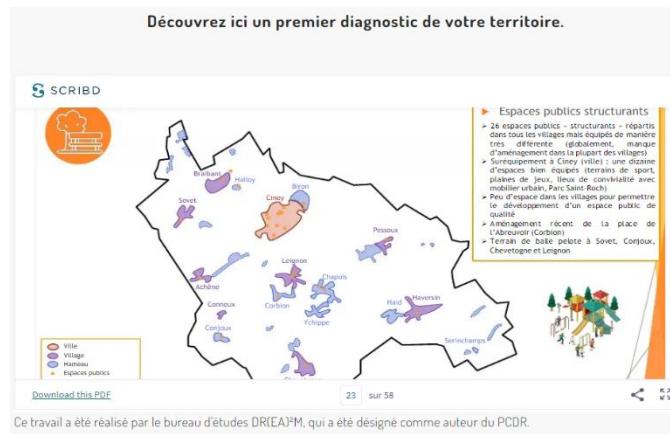


La Commune a mandaté un graphiste pour composer un logo spécifique de l'ODR, facilement identifiable par la population dans les différents supports de communication. Une manière simple et efficace de cibler les informations propres à l'Opération de Développement Rural.

## ► La présentation d'un premier diagnostic

De manière à accompagner la population dans sa réflexion lors des premières phases de consultation, une version synthétique, pédagogique et visuelle de la partie I a été diffusée dès février 2022, via le site internet [www.pcdr-ciney.info](http://www.pcdr-ciney.info) mais aussi via la plateforme participation.frw.be, en lien avec la consultation en ligne organisée.

Ce travail a été réalisé par le bureau DR(EA)<sup>2</sup>M (cf. annexe 2).



## ► L'information à l'ancienne CLDR

Le 7 septembre 2021, les anciens membres de la CLDR ont été informés du lancement d'une nouvelle ODR, accompagnée par la FRW. La soirée s'est déroulée en deux temps :

1. Explications sur ce qu'est une ODR et sur la dynamique participative.
2. Evaluation de l'ancienne ODR.

Sur base de cette séance d'information et de questions-réponses, les membres de la CLDR ont été interrogés par les services communaux sur leur souhait ou non de poursuivre leur implication de représentant de la population dans le cadre de l'élaboration du nouveau PCDR.

## ► L'information à la CCATm

La CCATm a bien entendu été associée à l'élaboration du nouveau PCDR.

C'est ainsi qu'une journée de « mise au vert » a été organisée conjointement entre la CLDR et la CCATm le 1<sup>er</sup> octobre 2022. La journée a ainsi débuté par une explication assez détaillée du déroulement d'une ODR.

## ► La création d'un site internet consacré à l'ODR.

Le site [www.pcdr-ciney.info](http://www.pcdr-ciney.info) a été créé dès le démarrage de l'ODR avec comme objectif de constituer la plateforme centrale de l'information. Chaque support de communication y renvoyait systématiquement les habitants. Un flux important de visiteurs y a donc été rencontré lors de la phase de consultation avec un pic de 608 visiteurs atteint en février 2022.

## 6. La consultation

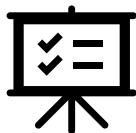
Les AD ont recueilli et croisé les différents « regards » que les habitants, les acteurs locaux et les associations portent sur le territoire communal, que ce soit en termes de ressources à valoriser, de faiblesses à corriger ou encore de changements attendus (futurs objectifs). Pour ce faire, ils ont consulté différents types de publics via divers canaux (réunions, consultations individuelles ou collectives, consultations en ligne, enquêtes...).

### ► Les réunions villageoises de consultation des habitants



Invités par un courrier personnalisé adressé par le Collège communal à l'ensemble des chefs de ménage mais aussi par voie d'affiches, d'articles dans le bulletin communal, d'avis dans la presse, sur les réseaux sociaux (Facebook principalement) et sur le site internet communal, les habitants des différents villages de l'entité ont été conviés à une des douze réunions organisées en février et mars 2022 à Achêne, Biron, Braibant, Chapois, Chevetogne, Conjoux, Ciney, Haversin, Leignon, Les Basses, Pessoux et Sovet.

Chaque réunion villageoise débutait par une information permettant aux participants de comprendre la philosophie et le déroulement de l'opération de développement rural. Deux clips vidéo de courte durée ont été utilisés par les agents de développement. L'objectif de ces explications étaient également de susciter l'envie de participer aux suites de la réflexion.



*Ce résultat semble atteint car plusieurs personnes présentes aux réunions villageoises ont participé aux groupes de travail et/ou tables-rondes ou sont devenues membres de la CLDR.*



L'objectif présenté aux participants était le suivant : « recueillir la perception que les Cinaciens ont de leur commune afin de poser un bon diagnostic, pour ensuite choisir les projets les plus adéquats à réaliser, afin de permettre à la population de bien vivre à Ciney dans les prochaines années ». Il a bien été précisé que les réflexions pouvaient concerner aussi bien le centre-ville que les villages.



*Les réunions villageoises ont été très utiles pour nourrir le diagnostic partagé et faire en sorte qu'il donne une image aussi précise que possible de la Commune. L'expression des habitants traduite en termes d'atouts/ressources et faiblesses/problèmes rencontrés était donc très pertinente.*

Les réunions se sont déroulées en trois temps bien distincts :

1. **Une consultation individuelle par écrit** ayant pour objectif d'identifier les points noirs en matière de **sécurité routière** dans les différents villages/quartiers de l'entité. La sécurité routière est, en effet, souvent une thématique qui tient à cœur les habitants et qui les mobilise, au point parfois de focaliser les échanges.



*Cette méthode a permis de canaliser les débats mais également de dresser un bilan complet des soucis rencontrés, ce qui a permis d'alimenter d'une part le diagnostic du futur PCDR mais aussi de servir de base aux réflexions menées par l'auteur de projet désigné dans le cadre de l'élaboration du PCM, le Plan Communal de Mobilité. Les résultats de ce travail lui ont en effet été transmis.*

## 2. Un travail en sous-groupes.

Trois thématiques ont été abordées : **vivre ensemble** (les services à la population, l'enseignement, la cohésion sociale, la petite enfance, l'enfance, la jeunesse, les aînés, la vie associative, sportive et culturelle, les lieux de rencontre, la vie de quartier, l'information et la communication, la démocratie locale...), **habiter** (l'aménagement du territoire, l'urbanisme, le patrimoine, le logement, l'énergie, l'environnement, les espaces publics, les infrastructures et les équipements, la mobilité...) et **travailler** (l'emploi, la formation, les zones d'activités économiques, les commerces, les PME, l'artisanat, l'agriculture, le tourisme, les produits du terroir...).

*Méthode de travail :*

Les participants étaient répartis en sous-groupes de 4 à 8 personnes. Un rapporteur et un document de travail par sous-groupe.

Chaque sous-groupe disposait de 20' pour aborder un thème. L'objectif était d'identifier des atouts et des faiblesses en lien avec la thématique.

Les consignes données aux participants étaient les suivantes :

- parler de ce qui a un intérêt pour la collectivité ;
- penser aux générations futures ;
- noter toutes les idées sans juger ni débatte ;
- préciser lorsque l'idée concerne un village spécifique ;
- veiller à ce que chacun puisse s'exprimer ;
- ne pas parler de projets mais bien d'atouts et faiblesses ;
- ne plus parler de sécurité routière.

## 3. Un exercice de réflexion individuel

au cours duquel chaque participant a eu l'occasion de répondre à la question « si j'étais Bourgmestre, je ferais... ». L'idée était d'identifier les enjeux et les premières pistes de projets qui se dégageaient « à chaud » au terme de la soirée.



*Les résultats de ces réflexions villageoises (points 2 et 3) sont inclus dans le tableau AFOM de la partie III (Diagnostic partagé) et dans les différents comptes-rendus repris en annexe 3.*

Un compte-rendu de chaque réunion a été rédigé par la FRW et transmis aux participants via le site internet [www.pcdr-ciney.info](http://www.pcdr-ciney.info). Ces comptes-rendus sont repris en annexe.

Tableau de participation à ces rencontres :

Village	Date	Nombre de participants
Achêne - Fays	1er février 2022	18
Biron	3 février 2022	26
Braibant - Halloy	8 février 2022	24
Chapois - Ychippe	10 février 2022	28
Chevretogne - Enhet	15 février 2022	11
Conjoux – Conneux - Reux	17 février 2022	10
Ciney	22 février 2022	24
Haversin - Haid	24 février 2022	13
Leignon – Corbion - Barcenal	8 mars 2022	12
Les Basses - Serinchamps	10 mars 2022	6
Pessoux - Jannée	15 mars 2022	15
Sovet - Vincon - Sennene - Jet - Croix - Reuleau	17 mars 2022	12



199 personnes ont participé aux réunions villageoises de consultation.

## ► La consultation en ligne des habitants

Complémentairement aux réunions villageoises de consultation, les agents de développement ont organisé un grand « brainstorming » numérique au départ de la plateforme [participation.frw.be](https://participation.frw.be).

### Partagez vos idées !

La commune de Ciney entame sa deuxième opération de développement rural (ODR) dont l'objectif est d'améliorer le cadre et les conditions de vie des habitants par la mise en œuvre de projets et d'actions inscrits dans un programme. Cette Opération concerne l'ensemble des villages et hameaux de l'entité et aborde tous les thèmes de la vie communale.

Pour en savoir + sur l'ODR de Ciney : [pcdr-ciney.info](http://pcdr-ciney.info)

Complémentairement aux [réunions citoyennes organisées dans les différents villages de l'entité](#), un grand "brainstorming" numérique d'idées de projets concrets est organisé.



### À propos

- Terminé le 31 déc. 2022
- 30 participants
- ↗ 4 phases
- ↗ Partager

Les participants étaient invités à déposer des idées de projets ou à réagir aux idées des autres participants autour de différentes thématiques :

- 1 : espaces de convivialité
- 2 : les alternatives à la voiture individuelle

- 3 : l'aménagement du territoire, l'environnement et les paysages
- 4 : la biodiversité
- 5 : l'économie locale
- 6 : la vie associative, culturelle et sportive
- 7 : la cohésion sociale et le bien-être
- 8 : l'énergie
- 9 : la communication et la participation citoyenne



*30 personnes (dont la plupart n'ont pas eu l'occasion de participer aux réunions présentielle pour de multiples raisons), ont déposé leurs idées sur la plateforme. Parmi eux, plusieurs jeunes de moins de 25 ans, difficiles à consulter via les réunions traditionnelles. Les interactions ont été intéressantes et ont généré 67 commentaires.*

*La synthèse complète de cette consultation est reprise en annexe 4.*

## ► La consultation des enfants dans le cadre scolaire

En collaboration avec l'Echevine de l'Enseignement, une consultation des enfants de 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> primaires a été organisée durant le printemps 2022 au moyen d'une méthodologie spécifiquement imaginée par les agents développement. Chaque Direction d'école a reçu un courrier communal expliquant l'intérêt de la démarche ainsi que la méthode de travail proposée.

Chaque enfant a reçu le dessin d'un village « classique » avec la possibilité d'y pointer en vert ce qu'il apprécie, en rouge ce qu'il apprécie moins et en bleu ce qu'il souhaiterait pour son village. La liberté était également offerte de dessiner en orange des pistes de projets. Les enfants étaient également invités à inscrire, au dos du dessin, 3 choses qu'ils aimaient et 3 choses qu'ils n'aimaient pas.



*148 enfants issus des écoles communales y ont participé. Les résultats sont intéressants et ils confortent les besoins et les attentes soulevés lors des réunions villageoises de consultation.*

*Les résultats sont repris en annexe 5.*

## ► Les consultations en ligne des jeunes (12-15 ans et 16-18 ans)

Dans le même temps, deux consultations en ligne spécifiques ont été mises en place à destination des jeunes. La première à destination des 12-15 ans et la seconde pour les 16-18 ans. Procéder de cette manière a permis de davantage cibler les questions en lien avec les réalités de chacune des tranches d'âge. Les enquêtes ont été diffusées via l'application de gestion des écoles secondaires permettant ainsi une diffusion aussi large et facile que possible auprès des jeunes. Des relais ont également été réalisés via la Maison des Jeunes et les mouvements de jeunesse.



### Donne nous ton avis sur la commune de Ciney !

Merci de prendre 10 minutes de ton temps pour nous aider à découvrir les atouts et les faiblesses de ta commune ! Ce questionnaire te permettra également de proposer des idées de projets innovants que tu souhaiterais voir naître à Ciney ces prochaines années !

Merci ;-)

PS : ton adresse e-mail ne sera pas utilisée et sert uniquement pour remplir ce questionnaire.

#### L'enquête auprès des 12-15 ans

L'enquête comportait les questions suivantes :

- Comment te rends-tu à l'école ?
- Ton école est-elle facilement accessible en voiture ?
- Ton école est-elle accessible par des modes de déplacement « doux » (vélo, bus, train, skateboard...) ?
- Si tu ne viens pas en voiture, te sens-tu en sécurité lorsque tu viens à l'école ?
- As-tu des propositions pour améliorer l'accès de ton école via des modes de déplacement doux ?
- Trouves-tu qu'il y a assez de zones vertes à Ciney-centre ?
- Trouves-tu qu'il y a suffisamment de zones de convivialité dans les villages ?
- As-tu des idées ou des projets qui pourraient favoriser la biodiversité sur le territoire communal ?
- Pratiques-tu un sport dans la commune ? Si oui, lequel ?
- Les infrastructures sportives de Ciney te semblent-elles adaptées ?
- Si tu as répondu non, que faudrait-il améliorer/mettre en place/développer ?
- Sais-tu que la Commune de Ciney dispose de plusieurs infrastructures culturelles ?
- Si oui, fréquentes-tu certaines de ces infrastructures en dehors de l'école ?
- Ton école t'emmène-t-elle parfois aux activités organisées par le Centre culturel de Ciney ?

- As-tu des idées de projets pour que les jeunes de ton âge puissent profiter pleinement du secteur culturel de la commune ?



*88 jeunes y ont participé pointant différents besoins tels qu'un skate-park ou des espaces publics de qualité mais également une attention particulière pour la biodiversité.*

*Les besoins culturels ont également été ciblés. Ils ont d'ailleurs été relayés vers le Centre culturel qui étudiera la meilleure manière d'y apporter des réponses.*

*Les résultats complets de cette enquête sont repris en annexe 6.*

### **L'enquête auprès des 16-18 ans**

L'enquête comportait les questions suivantes :

- Te sens-tu intégré dans la commune de Ciney comme adolescent ?
- Te sens-tu écouté par l'administration communale ? Penses-tu qu'on prend en compte tes avis/remarques/demandes ?
- Lorsque tu auras terminé l'école et/ou tes études, comptes-tu rester et t'installer dans la commune ?
- Préfères-tu aller vivre dans une grande ville ou continuer à vivre dans ta commune dite rurale ?
- Si tu as choisi Ciney, qu'est ce qui te motive à y rester ?
- Si tu pouvais améliorer ton quotidien dans la commune de Ciney, qu'imaginerais-tu ?  
Exemple : j'habite dans un village de la commune et je souhaiterais qu'on y installe une aire multisports afin de passer de bons moments avec les gens de mon village et pratiquer du sport sans devoir aller dans le centre.
- Comment imagines-tu ta vie au sein de ta commune en tant qu'adolescent /adulescent ?
- Il existe un Conseil Communal des Enfants (CCE) à Ciney. Souhaiterais-tu mettre en place ou faire partie d'un Conseil Communal des Jeunes (CCJ) afin de te faire entendre et d'émettre des propositions pour les jeunes cinaciens ?



*89 jeunes y ont participé. Ils ont pointé leur attachement à Ciney, ville de taille raisonnable qui permet un maintien des liens sociaux.*

*La mobilité douce est au centre de leur attention, de même que le développement d'espaces spécifiques qui leur permettent de se rencontrer.*

*Les besoins culturels ont également été ciblés. Ils ont d'ailleurs été relayés vers le Centre culturel qui étudiera la meilleure manière d'y apporter des réponses.*

*Les résultats complets de cette enquête sont repris en annexes 7.*

## ► La consultation des acteurs de l'aide à la personne

Le 24 novembre 2022, l'ensemble des acteurs de l'aide à la personne gravitant autour de la Commune ont été invités à une table-ronde dont le but est :

- se faire connaître et connaître les autres acteurs de l'aide à la personne ;
- mieux connaître la situation globale de la commune en matière d'aide à la personne (cibler les faiblesses et les manques à combler) ;
- appréhender de façon globale et pluridisciplinaire les situations individuelles et assurer un relais partenarial ;
- mettre en place certains projets répondant à des besoins généraux.

La volonté de cette table-ronde était d'entendre la voix des publics fragilisés qui ne s'expriment pas facilement dans ce type de démarche ; c'est pourquoi, les agents de développement ont décidé de passer par leurs relais privilégiés.

La méthode proposée consistait en la définition de profils types (8 profils), derrière lesquels les participants listent les problèmes rencontrés et les services qui pourraient répondre aux besoins identifiés (quoi et par qui ?) ainsi que les solutions manquantes pouvant être apportées à court, moyen et long terme.



*15 acteurs y ont participé pour appréhender les besoins des familles nombreuses, des personnes âgées, des personnes en perte d'autonomie, des jeunes issus de familles précarisées, des aidants proches, des personnes psychologiquement fragilisées, des jeunes adultes isolés en situation de précarité.*

*Les résultats complets sont repris en annexe 8.*

## ► La consultation des agriculteurs

En novembre 2022, un questionnaire a été transmis à l'ensemble des agriculteurs présents sur le territoire communal.

Ce questionnaire, volontairement synthétique, reprenait trois questions ouvertes :

- Quelles sont les problématiques auxquelles vous êtes confrontés et que vous voudriez signaler aux autorités communales ?
- Qu'est-ce que la commune pourrait concrètement faire pour vous aider ?
- D'après vous, quels projets ou actions faudrait-il mettre en place pour soutenir le développement d'activités agricoles durables sur le territoire communal ?

Il a permis de dresser les bases de réflexion pour le groupe de travail qui a été mis en place un mois plus tard.

*30 agriculteurs y ont répondu pour relayer leurs revendications.*

*4 enjeux ont ainsi été pointés :*



- *La mobilité du charroi agricole*
- *L'entretien des accès aux cultures*
- *Les incivilités*
- *La pérennité des terres agricoles*

*Les résultats sont intégrés au compte-rendu du groupe de travail « agriculture » et repris en annexe 9.*

## ► La consultation des acteurs de la démarche VADA (Ville amie des Aînés)

Dans le but de rationaliser les espaces de discussion et de ne pas multiplier les démarches de consultation, les agents de développement ont participé à la démarche VADA de manière à pouvoir recueillir les éléments de diagnostic utiles au PCDR mais aussi de manière à relayer les préoccupations émises lors des réunions villageoises de consultation.



*Trois enjeux prioritaires ont ainsi été pointés avec un objectif commun de rompre l'isolement :*

*La mobilité des aînés et des aidants proches*

*La communication vis-à-vis des aînés*

*Les activités à destination des aînés pour lutter contre l'isolement*

## ► La consultation de personnes-ressources et les visites de terrain

Lors de la phase de consultation, les agents de développement de la FRW ont interviewé différentes personnes ressources afin d'intégrer leurs points de vue sur la situation de la commune, leurs idées et leurs projets dans le but d'approfondir certaines thématiques spécifiques telles que l'économie, l'énergie, la biodiversité et la forêt, le tourisme, la jeunesse, la culture...

22 personnes ont été rencontrées :

- Les 7 membres du Collège communal
- La Directrice Générale
- Les deux représentantes de l'ADL (Agence de Développement Local)
- La Directrice du Centre Culturel de Ciney
- La responsable de la Bibliothèque communale
- La Directrice de la Maison du Tourisme « destination Condroz »
- La responsable de la Cellule communale de Communication

- La responsable du Service Cadre de Vie
- La responsable de l'Office communal du Tourisme
- Le responsable de l'Espace Publique numérique (EPN)
- Le Directeur de l'AMO Le cercle
- L'agent DNF
- La responsable du Service Cadre de Vie
- La Directrice de la Maison Citoyenne
- Le responsable de la société Wattelse



*Les éléments issus de ces rencontres se trouvent dans le tableau AFOM (partie III du PCDR) ainsi que dans le tableau de synthèse repris en annexe 10.*

Rien de tel qu'une visite de terrain pour s'imprégner du territoire et se rendre compte concrètement des atouts et faiblesses de la commune. Les agents de développement ainsi que l'auteur se sont donc laissés guidés par :

- L'Echevine en charge du Développement Rural et la Directrice Générale : le 15 septembre 2021
- L'agent DNF : le 27 avril 2022
- L'équipe Biodiversité FRW : le 29 septembre 2022
- Le Contrat de Rivière, le DNF et le service environnement de la commune : le 4 mai 2023

Ces visites ont offert de belles occasions de discuter des potentialités du territoire.

## ► La consultation relative au commerce cinaciens (chalands et commerçants)

En 2021, UCM Namur et l'Association du management de centre-ville ont réalisé un diagnostic du pôle commercial de Ciney grâce au soutien financier de la Province de Namur. Dans un souci de rationalisation des démarches, les résultats de cette étude ont été utilisés dans le cadre du PCDR.

C'est ainsi que deux enquêtes ont été menées : l'une auprès des chalands et des habitants et une deuxième auprès des commerçants.



*Cette étude pointe en résumé le fait que Ciney est un centre-ville de proximité qui satisfait ses utilisateurs mais dont l'attractivité n'est pas encore totalement optimisée. Sont ainsi pointés comme améliorables : la mobilité en centre-ville et plus spécifiquement le stationnement mais aussi les animations proposées.*

*1204 personnes ont dressé un bilan du commerce cinaciens en Centre-Ville.*

## ► La consultation des associations et des clubs sportifs

---

A Ciney, la consultation des clubs sportifs et des diverses associations actives sur le territoire communal est ancrée comme une habitude. C'est ainsi qu'en parallèle de l'élaboration du PCDR, différentes occasions de récolter les attentes et besoins des associations ont été organisées :

- consultation des clubs sportifs dans le cadre du projet d'extension du hall sportif à Ciney ;
- rencontre annuelle du monde associatif dans le cadre de l'organisation des « Fééries du Parc » ;
- comités d'accompagnement des projets Infrasports ;
- organisation du salon des associations et clubs sportifs ;
- ...

Les agents de développement ont bien entendu tenu compte des résultats de ces différentes rencontres. Toutefois, en dehors des réunions villageoises de consultation, ils ont quand même souhaité lancer une consultation spécifique à destination des clubs et associations de manière à ne négliger aucune piste concrète.

Une seule réponse a été reçue malgré un double envoi aux responsables concernés, qui ont donc eu l'occasion de s'exprimer par de nombreux autres biais. Le diagnostic partagé tient donc bien compte de leurs avis.

## 7. La concertation et la coproduction

Les résultats de cette phase de concertation et de coproduction sont le fruit du travail de la CLDR, des groupes de travail ouverts à tous et de commissions consultatives existantes. Ce travail de co-construction de l'avant-projet de PCDR s'est déroulé de septembre 2022 à avril 2024, à travers notamment 10 réunions de CLDR et 7 groupes de travail/réunions de Commission.

La composition des groupes de travail se trouve en annexe 12.

### 7.1 Les groupes de travail et Commissions

#### ► Le groupe de travail « Charte de Convivialité »

Ce groupe de travail, qui s'est réuni le 18 janvier 2022, avait pour objectif la rédaction d'une Charte de « *Convivialité afin d'améliorer le vivre ensemble* » regroupant les agriculteurs et les citoyens autour de thématiques communes.

Les équipes de la FRW et du GAL Tiges et Chavées (Assesse – Gesves – Ohey) mais aussi du GAL Condroz-Famenne (Hamoir-Havelange-Somme-Leuze- Ciney) ont proposé ce projet commun aux sept communes du territoire.

Outre l'objectif de rédaction d'une Charte transcommunale, cette réunion a permis aux agents de développement de rencontrer des agriculteurs locaux et d'échanger avec eux et d'autres habitants sur les réalités spécifiques du milieu rural. Ces éléments ont également servi à alimenter le diagnostic et la stratégie de développement.

11 personnes ont participé à cette réunion dont 4 agriculteurs.

#### ► La mise au vert CLDR/CCATm

Une journée de mise au vert a été organisée pour les membres de la CLDR et de la CCATm le 1er octobre 2022.



Lors de cette visite de terrain, diverses thématiques pointées dans le diagnostic partagé ont été abordées et ont fait l'objet d'échanges entre les participants :

- *l'équilibre entre le centre-ville et les villages ;*
- *le renforcement de la dynamique associative et de la convivialité au sein de l'espace public ;*
- *la question des trames vertes et bleues ;*
- *la question des paysages ;*
- *le développement du village d'Haversin et ses impacts en termes d'équipements (place publique, salle de village, services...) ;*
- *l'avenir du marché couvert de Ciney ;*
- *la verdurisation des zonings ;*
- *la question de la mise en valeur des produits locaux.*

Quatre zones ont été visitées : le centre du village de Leignon, la ZACC d'Haversin, les paysages et zones naturelles d'Ychippe et le zoning de Ciney-Biron (principalement le marché couvert).

22 personnes ont participé à cette journée, qui s'est clôturée par un repas convivial.



*Les échanges lors de cette journée ont permis de cibler ou de préciser certains objectifs de développement ou certaines pistes de projets repris dans le PCDR. Les réflexions ont aussi permis d'éclairer davantage les membres de la CLDR lors des choix à opérer lors de la suite du processus (sélection des projets et priorisation notamment).*

## ► Le groupe de travail Biodiversité

Le groupe de travail Biodiversité s'est réuni le 7 décembre 2022.

L'objectif de cette réunion était d'affiner le diagnostic communal en matière de biodiversité, de réfléchir à des pistes d'objectifs et de formuler des idées de projets.

Dans un premier temps, les agents communaux du service environnement ont présenté le bilan des actions communales autour de trois thématiques spécifiques : les plantations, les espaces verts et leur entretien et la biodiversité.

Sur cette base, les participants ont travaillé sur les améliorations à apporter à l'horizon des dix ans en répondant à la question « quels sont les changements concrets attendus dans 10 ans ? » avant de définir des pistes de projets relatives aux milieux aquatiques, aux espaces verts ainsi que des pistes de projets en lien avec le développement de la mobilité douce. L'appel à projets BiodiverCité lancé par la Wallonie depuis 2021 a ensuite été présenté aux 5 participants.

*Les idées de projets ont fait soit l'objet de fiches-projets retenues par la CLDR pour faire partie du PCDR soit l'objet de fiches introduites dans le cadre de l'appel à projets BiodiverCité 2022.*

*Les thématiques mises en avant au sein du groupe : la qualité des eaux et le traitement des eaux usées, le développement des corridors écologiques, le développement du Parc Saint-Roch comme pôle biodiversité en centre-ville, la perméabilité des sols ou encore l'amélioration des statuts de protection des sites d'intérêt biologique.*



*Les projets évoqués sont les suivants :*

- *la lutte contre les espèces exotiques invasives ;*
- *le développement du réseau de mares en faveur du triton crêté ;*
- *la clôture des abords des cours d'eau ;*
- *le lancement d'opérations batraciens ;*
- *la levée des obstacles et la reméandration des cours d'eau ;*
- *la création de zones de rétention d'eau ;*
- *la plantation d'arbres et de haies en faveur des corridors écologiques ;*
- *la lutte contre l'érosion des sols ;*
- *la création d'espaces verts ;*
- *les actions de sensibilisation (exemple : création de postes d'observation le long du ravel) ;*
- *le développement de l'agroforesterie.*

## ► Le groupe de travail mobilité

Le 30 novembre 2022, les agents de développement de la FRW ont rencontré les membres de la Commission Vélos pour travailler village par village sur les liaisons à effectuer entre deux points centraux (exemple : entre une gare et une école), en précisant le type d'aménagement à réaliser (site propre, marquage au sol sur voirie...).

4 personnes ont participé à cette réunion.

## ► Le groupe de travail Energie et Climat

Le groupe de travail Energie et Climat s'est réuni le 29 novembre 2022.

L'objectif de cette réunion était d'affiner le diagnostic communal en matière d'énergie et d'enjeux climatiques, de réfléchir à des pistes d'objectifs et de formuler des idées de projets.

Répartis en deux sous-groupes, les participants ont été invités à réfléchir aux améliorations à apporter sur le territoire communal à l'horizon de dix ans en répondant à la question « quels sont les changements concrets attendus dans 10 ans ? ». Dans un second temps, les agents de développement leur ont proposé de définir des pistes de projets concrètes.

7 personnes ont participé à cette rencontre.

*Les participants ont ciblé trois domaines spécifiques d'actions autour desquels travailler : la mobilité, l'énergie et l'alimentation durable et la consommation locale. C'est sur cette base qu'ils ont proposé des idées de projets dont un grand nombre ont été reprises dans le PCDR :*



- *création d'un maillage de liaisons cyclo-piétonnes ;*
- *création de pistes cyclables en centre-ville ;*
- *aménagements d'équipements pour le stationnement des vélos ;*
- *installation d'arrêts de bus dans chaque village ;*
- *développer au maximum les chemins vicinaux ;*
- *installations photovoltaïques sur le nouveau zoning de biron ;*
- *création d'un ou plusieurs projets biomasse/biométhanisation ;*
- *installation d'éoliennes participatives ;*
- *étude des potentialités de création d'un réseau de chaleur géothermie ;*
- *création d'un projet « légumes aux champs » ;*
- *développement de structures de commercialisation de produits issus de l'agriculture locale.*

## ► Le groupe de travail Agriculture

Le groupe de travail Agriculture s'est réuni le 30 novembre, dans le but d'approfondir les résultats de l'enquête réalisée auprès de 30 agriculteurs.

L'objectif de cette réunion était d'affiner les résultats de l'enquête et de les traduire en propositions concrètes de projets à mettre en œuvre. Quatre thématiques ont été abordées : la mobilité et la circulation du charroi agricole, l'entretien des haies, des talus et des accès aux propriétés agricoles, les incivilités et les relations avec les voisins et les touristes et enfin la pérennité des exploitations agricoles.

10 agriculteurs ont participé à ce groupe de travail.



*Les pistes de projets proposées par le groupe :*

- *la mise en place d'espaces de concertation avec les agriculteurs ;*
- *l'adaptation des voiries et des espaces publics au charroi agricole ;*
- *la lutte contre les soucis de sécurité routière ;*
- *la prévention ;*
- *le développement des mobilités douces ;*
- *la réflexion sur la plantation des arbres et des haies (où, comment, quel entretien ?) ;*
- *l'entretien des bords de route ;*
- *la poursuite et le renforcement des campagnes de ramassage des déchets ;*
- *la promotion des produits locaux ;*
- *le développement du tourisme agricole ;*
- *le soutien aux agriculteurs porteurs de projets ;*
- *la préservation des paysages condrusiens ;*
- *la revalorisation du site du marché couvert de Ciney ;*
- *le développement de projets d'électricité durable ;*
- *le placement de bancs dans les villages.*

## ► L'enquête complémentaire auprès des acteurs économiques

En novembre 2022, une enquête a été adressée aux acteurs économiques avec pour objectif de cibler leurs besoins en matière de projets dans les 10 prochaines années.

Outre une description de l'entreprise concernée et de ses spécificités, trois questions étaient posées :

- Quelles sont les problématiques auxquelles vous êtes confrontés et que vous voudriez signaler aux autorités communales ?
- D'après vous, quels projets ou actions faudrait-il mettre en place pour soutenir le développement d'activités économiques durables sur le territoire communal ?
- Quelle aide l'autorité communale pourrait-elle vous apporter pour favoriser le maintien/le développement de votre entreprise ?



*Les acteurs économiques ont pointé les problématiques suivantes : les coûts de l'énergie, les incivilités et les vols, la taxe sur les enseignes publicitaires, les soucis de stationnement en centre-ville, le manque de valorisation des artisans ou encore le manque d'infrastructures adaptées, la difficulté d'accès aux zonings, les possibilités restreintes et tardives pour disposer de son propre bien immobilier pour les indépendants à Ciney ainsi que la petite taille des bâtiments qui constitue un frein au développement d'activités.*

*Parmi les propositions de projets, citons :*

- une meilleure sélection des investisseurs/faciliter l'accès au zoning pour les indépendants (critère local et valorisation des savoir-faire) ;*
- une rénovation du système de taxe sur les panneaux publicitaires ;*
- un frein à l'extension des gîtes et des secondes résidences, ce qui remettrait sur le marché un parc immobilier à des prix corrects pour les employés des entreprises ;*
- l'organisation d'un marché des artisans ;*
- la mise en place d'actions de promotion des activités économiques locales ;*
- l'entretien correct des voiries, dévidoirs ... en revalorisant le travail des ouvriers communaux, en les responsabilisant et en leur attribuant personnellement certaines zones délimitées pour l'entretien, comme du temps du cantonnier du village ;*
- le développement des séances d'informations sur les aides disponibles pour les entreprises ;*
- la création d'un service d'aides aux indépendants pour les démarches administratives.*

6 acteurs économiques y ont pris part.

## ► La Commission de la personne handicapée

Le 22 août 2022, un entretien avec l'Echevine en charge de la compétence du handicap et d'une représentante de la Commission handicap a permis d'identifier plusieurs lieux prioritaires avec des difficultés pour l'accessibilité des personnes à mobilité réduite : la Place Monseu, le Centre culturel et les trottoirs du centre-ville.



*Ces sites prioritaires à aménager en faveur des personnes à mobilité réduite ont fait l'objet d'une fiche-projet du lot 2 du PCDR*

## ► Le groupe de travail Patrimoine

---

Le 28 avril 2022, un groupe de travail s'est réuni pour réfléchir à l'aménagement de l'ensemble du site du parc Saint-Roch de Ciney (site classé) dans le but de le rendre plus attractif, de le faire vivre quotidiennement et d'y développer des événements ponctuels (Féeries du parc, Cinéma en plein air, Festival de musique, ...).

8 personnes ont pris part à cette réunion.

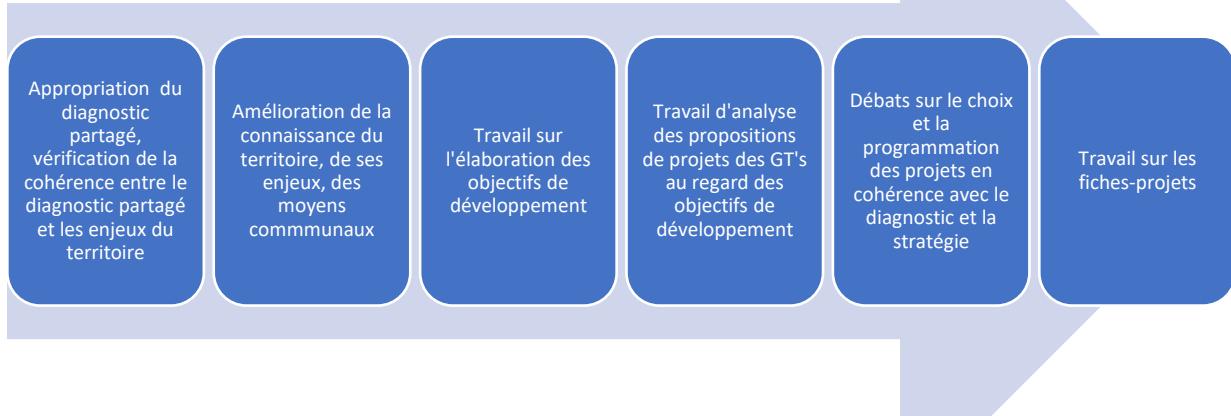
### 7.2 La CLDR

Suite aux candidatures reçues (dont celles des membres faisant déjà partie de l'ancienne CLDR) et à l'approbation de la composition de la CLDR par le Conseil communal, une première réunion d'installation de la Commission Locale de Développement Rural (CLDR) a eu lieu **le 19 septembre 2022**.

La CLDR compte 29 membres (15 effectifs et 14 suppléants) dont 6 conseillers communaux.

Membres effectifs		Membres suppléants	
DUMONT Nadège	BIRON	MARION Marie-Christine	SENENNE
MOTET Charles	BRAIBANT	RUSSEL André	HALLOY
REMY Serge	CINEY	VANDAMME Jean-Marie	CINEY
CUVELLIER Bernard	CINEY	DEFOSSE Willy	SOVET
HOSTE Koenraad	HAID	DESTINE Alain	CINEY
GERARD Alain	SOVET	DOMINE Jean-Luc	CHAPOIS
SEVRIN Laurent	CINEY	CIEPERS Christophe	CINEY
REISCH John	CINEY	CHILIADE Véronique	CINEY
LOBET Lucy	FAYS	BRASSEUR Luc	CINEY
VERSTRAETE Marie	LEIGNON	GASPARD Jean-Pol	PESSOUX
RAVET Morgane	CHEVETOGNE	LIPPENS Xavier	BIRON
ENGELS Elisa	CINEY		
Quart communal			
DEVILLE Frédéric (ICI) - Président		DAVIN Benoit (ICI)	
PIRSON Anne (ICI)		GASPARD Jean-Marc (ICI)	
MASAI France (Ecolo)		BORLON Damien (Action)	

La co-construction de l'avant-projet de PCDR par la CLDR a nécessité 10 réunions plénières, 1 visite de terrain, de septembre 2022 à avril 2024. En résumé, le processus de construction est le suivant :



Le calendrier, les ordres du jour ainsi que le nombre des participants aux réunions de la CLDR se trouvent dans le tableau ci-dessous. Une description détaillée du travail de la commission est présentée dans les pages suivantes.

19 septembre 2022	Installation CLDR ; présentation et approbation du ROI ; préparation de la visite de terrain et présentation/débat autour du diagnostic partagé.	10 présents ; 8 excusés
1 <sup>er</sup> octobre 2022	Visite de terrain/mise au vert avec la CCATm. Appropriation du diagnostic, amélioration de la connaissance du territoire et débats sur des enjeux majeurs du territoire.	22 présents ; pas d'excusés.
11 octobre 2022	Réflexions générales et formulation de pistes d'objectifs de développement en lien avec les 7 enjeux du territoire.	14 présents ; 5 excusés
6 mars 2023	Présentation et discussions autour de la stratégie de développement.	12 présents ; 7 excusés
6 avril 2023	Choix des projets à intégrer dans le PCDR sur base du principe de l'Hackathon.	14 présents ; 6 excusés
13 avril 2023	Approbation de l'avant-projet de Maison Rurale Polyvalente à Ciney et de la liste définitive des projets.	12 présents ; 6 excusés

25 avril 2023	Présentation de la méthode de priorisation des projets.	11 présents ; 5 excusés
7 juin 2023	Priorisation définitive des projets et travail sur les fiches-projets du lot 1.	12 présents ; 8 excusés
22 février 2024	Présentation des fiches-projets et de la méthode de relecture.	16 présents ; 7 excusés
24 avril 2024	Approbation de l'avant-projet de PCDR	21 présents ; 2 excusés

De manière plus détaillée, le travail de la CLDR s'est déroulé de la façon suivante :

► **L'installation de la CLDR et l'appropriation du diagnostic partagé :**

**Réunion 1 : le 19 septembre 2022**

Après un accueil par l'Echevine du Développement Rural et des remerciements adressés aux membres pour leur engagement dans l'intérêt collectif, cette première réunion officielle de la nouvelle CLDR cinaciennne avait tout d'abord pour objectif la présentation des membres et du fonctionnement de la Commission mais aussi la présentation et l'approbation du règlement d'ordre intérieur (ROI).

La seconde partie de la réunion a été consacrée à la présentation du diagnostic partagé par le bureau d'études DR(EA)<sup>2</sup>M, auteur du PCDR sur base d'une présentation power point synthétique et didactique. Le document complet avait été transmis aux membres avant la rencontre pour leur permettre de préparer leurs questions. Les membres ont eu l'occasion de réagir à chaud après la présentation mais aussi « à froid » dans les trois semaines, par retour de mail auprès des agents de développement de la FRW.

*La CLDR a pris connaissance d'une version commentée du diagnostic partagé qu'elle a trouvé fidèle aux réalités du territoire cinacienn. Quelques remarques ont cependant été formulées :*

*Services, équipement, vie associative et communale :*



- *Tenir compte de l'expansion démographique importante que va connaître Ciney avec la création de 4 ZACC (1 sur Haversin et 3 sur Ciney). Les offres scolaires et sportives devront être adaptées en conséquence.*
- *Manque d'une reconnaissance régionale.*

*Mobilité :*

- *Nécessité d'avoir une concordance et une synergie entre les arrivées et départs des trains (SNCB) et des bus (TEC).*
- *Nécessité d'avoir des parkings à vélos sécurisés dans le centre-ville. La commune explique que, grâce au subside Pimaci, elle va pouvoir en installer un.*

Démographie, bâti, énergie :

- *Ce ne sont pas 1000 nouveaux logements, mais nouvelles personnes qui vont s'installer à Ciney.*

Remarques et commentaires sur les enjeux :

- *Ajouter l'importance d'un renforcement de la multimodalité et du co-voiturage.*
- *Renforcer l'offre de transports en commun où les horaires de trains et de bus seront en concordance.*
- *Ajouter l'importance d'entretenir et de réparer le patrimoine local qui tombe en ruine actuellement.*
- *Ajouter l'importance de promouvoir le tourisme vert déjà existant (nombreuses balades méconnues et pourtant fléchées).*
- *Paradoxe de mettre en avant le BBB alors qu'on soutient dans les médias et ailleurs qu'il faut limiter notre consommation de viande.*
- *Promouvoir davantage l'offre des circuits courts pour le secteur alimentaire.*
- *Ajouter, en termes de production locale, les énergies renouvelables.*
- *Ajouter une thématique « Développement Durable ».*
- *Ajouter un enjeu (ou un objectif) basé sur le « partage » ; jardin partagé ; verger partagé ; partage de vélos, partage d'énergie, ...*

## ► La lecture de terrain et la réflexion autour des enjeux

### Réunion 2 : le 1<sup>er</sup> octobre 2022

Une journée de mise au vert a été organisée pour les membres de la CLDR et de la CCATm le 1er octobre 2022.

Voir le descriptif plus précis en page 23.



*Les échanges réalisés lors de cette journée ont permis de cibler ou de préciser certains objectifs de développement ou certaines pistes de projets repris dans le PCDR. Les réflexions ont en tout cas permis d'éclairer davantage les membres de la CLDR lors des choix à opérer pour la suite du processus (sélection des projets et priorisation notamment).*

## ► La réflexion et la formulation d'objectifs de développement

### Réunion 3 : le 11 octobre 2022

Sur base du diagnostic participatif de la commune (enrichi par la mise au vert réalisée le 1<sup>er</sup> octobre avec la CCATm), il a été demandé aux participants de formuler des pistes d'objectifs de développement, au regard des 7 grands enjeux identifiés par DR(EA)<sup>2</sup>M.

D'un point de vue méthodologique, c'est par sous-groupe et pour chaque enjeu que les membres de la CLDR ont été invités à répondre aux questions suivantes :

- *Que souhaitez-vous améliorer, mieux valoriser ou développer dans votre commune par rapport à cet enjeu ?*
- *Quels sont les changements attendus dans 10 ans par rapport à cet enjeu et à quoi remarquera-t-on concrètement ces changements ?*

#### ***Enjeu n°1 : la valorisation des spécificités du territoire afin de renforcer l'identité agricole et paysagère de Ciney.***

⇒ *Proposition de reformulation de l'enjeu : le renforcement de l'identité agricole et paysagère de Ciney par la valorisation et le renforcement des spécificités du territoire.*  
*Pistes d'objectifs :*



- *Fédérer les différents acteurs de l'agro-alimentaire autour d'une image commune ou fédérer les acteurs de l'agro-alimentaire autour de la transition environnementale.*
- *Faire de la biodiversité un axe central pour l'image de Ciney.*
- *Développer à Ciney un tourisme vert et diffus orienté sur l'image de capitale du Condroz.*
- *Recenser, préserver, restaurer et mettre en valeur le patrimoine matériel et immatériel cinaciens comme levier de développement identitaire et touristique.*

#### ***Enjeu n°2 : la diversification des pratiques agricoles dans un contexte de transition environnementale.***

*Au vu de la faible maîtrise de cet enjeu au niveau communal, la CLDR propose de supprimer cet enjeu et de l'intégrer comme objectif dans l'enjeu n°1.*

⇒ *Cet objectif pourrait donc être formulé de cette manière : accompagner les agriculteurs dans la diversification des pratiques agricoles dans un contexte de transition environnementale.*

**Enjeu n°3 : l'amélioration des liaisons douces et de la multimodalité afin d'encourager les alternatives à la voiture individuelle.**

*Pistes d'objectifs :*

- Mettre en place un réseau communal de voies lentes complet, sécurisé et sécurisant.
- Adapter les rues principales de la commune ainsi que les abords des services principaux aux PMR, personnes âgées, poussettes, ....
- Bénéficier d'une offre de transports en commun cohérente et adaptée à la demande.
- Développer des services de mobilité adapté au milieu semi-rural.

**Enjeu n°4 : la mobilisation des ressources locales afin d'agir localement face aux enjeux globaux : changements climatiques, dépendance énergétique et perte de biodiversité.**

⇒ De l'avis de la CLDR, cet enjeu est trop large, pas assez précis et donc peu mobilisateur malgré l'importance des thématiques qui y sont traitées. La proposition serait donc d'axer l'enjeu sur l'adaptation du patrimoine bâti, public et privé, au changement climatique et à la crise énergétique.

**Enjeu n°5 : une offre de services adaptée aux besoins urbains et ruraux en anticipant les changements sociétaux.**

*Pistes d'objectifs :*

- Disposer d'une salle de village rénovée et adaptée à tout type de public dans les villages phares de la commune.
- Valoriser le rôle des relais-citoyen au cœur des villages.

**Enjeu n°6 : le renforcement du vivre ensemble et de la dynamique associative via le soutien aux initiatives locales et l'amélioration des infrastructures.**

*Pistes d'objectifs :*

- Développer une offre de services attractive pour les jeunes et les personnes âgées.
- Renforcer le soutien aux producteurs locaux et aux commerces de proximité.

***Enjeu n°7 : le soutien aux initiatives économiques et commerciales locales en renforçant la diversité des activités et les synergies entre les acteurs.***

*Pistes d'objectifs :*

- *Renforcer le soutien aux producteurs locaux.*
- *Envisager un développement harmonieux et équilibré entre le centre-ville et les zonings.*
- *Soutenir le développement d'une activité économique dans les villages de l'entité et principalement à Leignon et Haversin.*
- *Mettre en adéquation la création d'entreprise et l'offre d'emploi avec les formations qualifiantes dispensées à Ciney.*

## ► La stratégie de développement

**Réunion 4 : le 6 mars 2023**

---



Cette réunion avait pour objectif de présenter la première version de la stratégie de développement. Cette proposition a été élaborée par le bureau DR(EA)<sup>2</sup>M sur base du travail réalisé par la CLDR lors de la réunion du 11 octobre 2022, ainsi qu'en prenant en compte les résultats des groupes de travail thématiques organisés par la FRW fin 2022.

Les réflexions de la CLDR ont débouché sur la stratégie de développement suivante :

<b>Enjeu I</b>	Le renforcement de l'identité agricole et paysagère de Ciney par la valorisation des spécificités du territoire et le développement de la nature.
	<p><b>Objectif 1.1</b> Fédérer les différents acteurs de l'agro-alimentaire autour d'une image commune afin de valoriser les acteurs et produits du territoire</p> <p><b>Objectif 1.2</b> Mettre en place les conditions favorables pour la diversification des pratiques agricoles dans un contexte de transition environnementale, de résilience alimentaire et de préservation des paysages (openfield mixte)</p> <p><b>Objectif 1.3</b> Préserver les zones de qualité environnementale et développer le maillage écologique en faveur de la biodiversité et d'activités humaines respectueuses de l'environnement (tourisme, loisirs, etc.)</p> <p><b>Objectif 1.4</b> Développer davantage un tourisme vert et diversifié à Ciney, orienté sur l'image de capitale du Condroz</p> <p><b>Objectif 1.5</b> Préserver et mettre en valeur le patrimoine matériel et immatériel cinaciens comme levier de développement identitaire et touristique.</p>
<b>Enjeu II</b>	L'amélioration des liaisons douces et de la multimodalité afin d'encourager les alternatives à la voiture individuelle
	<p><b>Objectif 2.1</b> Mettre en place un réseau de voies lentes structurant, fonctionnel et sécurisé entre les villages de l'entité et vers les pôles voisins, de manière à renforcer l'usage de la mobilité active.</p> <p><b>Objectif 2.2</b> Améliorer l'offre en mobilité collective, la multimodalité et proposer des services de mobilité adaptés au milieu semi-rural.</p> <p><b>Objectif 2.3</b> Mieux intégrer les besoins de tous les usagers (usagers faibles, PMR, agriculteurs, commerçants, etc.) dans les équipements et les aménagements de sécurité routière, d'espaces publics et d'abords des lieux de services.</p>
<b>Enjeu III</b>	Agir localement face aux enjeux globaux : changements climatiques et dépendance énergétique
	<p><b>Objectif 3.1</b> Mener un plan d'actions visant la sobriété énergétique sur le territoire communal, orienté notamment sur les économies d'énergie dans le bâtiment (public et privé)</p> <p><b>Objectif 3.2</b> Augmenter la production locale d'énergie renouvelable - de manière intégrée au contexte local - en valorisant les ressources du territoire de manière à réduire la facture énergétique</p> <p><b>Objectif 3.3</b> Optimiser la gestion de l'eau pour s'adapter aux risques naturels (pluies orageuses, sécheresses...)</p>
<b>Enjeu IV</b>	Une offre de services adaptée aux besoins urbains et ruraux en anticipant les changements sociétaux
	<p><b>Objectif 4.1</b> Veiller à maintenir l'équilibre de l'offre en services et équipements sur l'ensemble du territoire</p> <p><b>Objectif 4.2</b> Poursuivre le développement d'une offre de services attractive pour les jeunes, les jeunes ménages et les seniors</p>
<b>Enjeu V</b>	Le renforcement de la dynamique associative et de la convivialité au sein de l'espace-public
	<p><b>Objectif 5.1</b> Soutenir l'organisation d'activités associatives et festives.</p> <p><b>Objectif 5.2</b> Faciliter la convivialité et les liens sociaux</p> <p><b>Objectif 5.3</b> Développer des infrastructures et équipements adaptés aux besoins locaux</p>
<b>Enjeu VI</b>	Le soutien aux initiatives économiques et commerciales locales en renforçant la diversité des activités et les synergies entre les acteurs
	<p><b>Objectif 6.1</b> Faciliter le développement d'activités économiques ancrées dans le territoire afin de relocaliser l'emploi</p> <p><b>Objectif 6.2</b> Mieux utiliser le potentiel économique des parcs d'activité économiques pour le développement du centre-ville.</p> <p><b>Objectif 6.3</b> Renforcer le soutien aux commerçants et producteurs locaux en leur offrant plus de visibilité et en leur facilitant l'accès à des espaces de vente</p> <p><b>Objectif 6.4</b> Soutenir le développement de commerces et services dans les villages de l'entité et principalement à Leignon et Haversin.</p>

## ► L'analyse et le choix des projets

### Réunion 5 : le 6 avril 2023

Sur base des différentes idées et propositions de projets émises lors de la première phase de consultation (réunions villageoises, groupes de travail, tables-rondes, interviews de personnes-ressources, consultations en ligne, notamment des jeunes, consultation des enfants...), les agents de développement de la FRW ont proposé 75 fiches-projets. Les membres de la CLDR ont été invités à les

découvrir durant 45 minutes. Pour faciliter la découverte et la réflexion, les fiches ont été réparties sur 6 tables correspondant à chacun des 6 enjeux du PCDR. Durant cette phase, les participants ont eu l'occasion d'apporter des commentaires ou compléments d'information sur chacune des fiches.

La CLDR a ensuite été invitée à choisir les projets à retenir dans le PCDR sur base des critères suivants :

- la réponse aux besoins et demandes des habitants (cf. diagnostic du PCDR) ;
- le lien avec la stratégie de développement ;
- l'intérêt général ;
- le réalisme (faisabilité financière et humaine) ;
- une attention au développement durable.

Chaque participant disposait de gommettes pour sélectionner les projets à faire figurer dans le PCDR. Des gommettes rouges permettaient à chaque membre de la CLDR de sélectionner 20 projets « briques » et des gommettes vertes de choisir 6 actions.



#### *Les projets « briques » retenus sont les suivants :*

- *Aménagement de liaisons douces utilitaires communales et transcommunales.*
- *Mise en place d'actions de promotion et de valorisation des produits locaux.*
- *Aménagement global de la Place Monseu.*
- *Aménagement global de la Place de la Fontaine à Ychippe.*
- *Création de places d'accueil pour la Petite Enfance.*
- *Création d'un circuit découverte nature accessible aux PMR aux étangs de Happe.*
- *Aménagement du cœur de village d'Achêne.*
- *Aménagements facilitant l'accès aux lieux publics pour les personnes à mobilité réduite (PMR).*
- *Rénovation des abords de l'église de Chapois.*
- *Amélioration du réseau et des équipements des promenades balisées.*
- *Création d'une communauté d'énergie.*
- *Actions d'amélioration de la gestion, de la qualité de l'eau et de son utilisation raisonnée.*
- *Actions et mesures en faveur de l'isolation des bâtiments publics et privés.*
- *Revalorisation/développement du site du marché couvert de Ciney.*
- *Création d'unités de biomasse/biométhanisation au profit de bâtiments.*



- *Etude des potentialités de création d'un réseau de géothermie.*
- *Actions de protection, de restauration et de développement de la biodiversité dans les espaces publics.*
- *Création d'aires multisports à Achêne et Braibant.*
- *Mise en place d'équipements et d'actions de promotion favorisant l'utilisation des modes de déplacement durables et l'intermodalité.*
- *Création ou rénovation des équipements récréatifs dans les villages.*
- *Actions d'amélioration de la performance énergétique des bâtiments communaux.*
- *Aménagement d'un espace public à Conjoux.*
- *Création d'un espace public aux abords de l'église de Pessoux.*
- *Rénovation énergétique de la salle Saint-Hubert de Sovet et aménagement de ses abords.*
- *Création d'ilôts de fraîcheur en centre-ville.*
- *Sécurisation des points noirs en matière de sécurité routière.*
- *Aménagement et verdurisation des zonings d'Achêne et de Biron.*
- *Entretien, restauration et mise en valeur du PPPW.*
- *Création d'un espace public convivial à Haversin.*
- *Révision du SDC et création d'un GCU.*
- *Création d'une épicerie mobile.*
- *Création d'un atelier rural et d'un espace de coworking.*

*Les actions choisies sont les suivantes :*

- *Mise en place de mesures de soutien à l'économie locale.*
- *Préservation/restauration et création de couloirs écologiques.*
- *Actions d'information et de sensibilisation des citoyens aux économies d'énergie.*
- *Actions de protection et de création d'habitats favorables aux espèces menacées.*
- *Organisation d'actions de promotion de la pratique du sport.*
- *Réflexion quant à la réaffectation et/ou l'utilisation de certains éléments du patrimoine immobilier religieux pour des activités socio-culturelles.*
- *Actions de valorisation et de promotion du bénévolat.*
- *Création de potagers collectifs, de jardins forêts et de vergers.*
- *Actions de sensibilisation aux métiers et activités agricoles.*
- *Actions d'amélioration de la propreté publique.*
- *Création d'une Commission agricole.*
- *Mesures de protection et de valorisation des paysages condrusiens.*
- *Mise en œuvre d'actions de valorisation du rôle positif de l'agriculture dans la protection de la biodiversité.*
- *Actions de protection, de restauration et de développement de la biodiversité.*

## ► La liste définitive des projets

### **Réunion 6 : le 13 avril 2023**

Outre la présentation de l'avant-projet de Maison Rurale Polyvalente (projet du PCDR précédent) par le bureau d'études MJ Architecture, la liste des projets à intégrer au PCDR et à soumettre à l'exercice de la priorisation a été présentée par les agents de développement. Cette liste était le résultat du travail de la réunion du 6 avril 2023.

*Sur base des résultats présentés, les membres de la CLDR ont décidé :*



- *De supprimer l'objectif « logement » de la stratégie puisque les deux fiches-projets relatives au logement n'ont pas été retenues. La CLDR estime en effet que de nombreuses démarches sont déjà menées pour faciliter l'accès au logement et que cette thématique n'est pas prioritaire pour la population.*
- *D'intégrer fiche-projet 63 « Renforcement de l'action sociale en faveur des publics fragilisés » car il s'agit d'un projet qui permet de répondre aux besoins d'une partie de plus en plus grande de la population cinaciennne.*
- *De maintenir l'ensemble des fiches-projets relatives aux rénovations de salles de village de manière à ne pas se fermer de porte pour l'avenir. Le constat est en effet posé que les salles et maisons de villages sont toutes utiles et utilisées. Les fiches 25 « Rénovation de la salle du Basket de Braibant en maison de village » et 42 « Rénovation et extension de la salle paroissiale d'Haversin » sont donc maintenues mais elles seront placées en lot 3.*

## ► La priorisation des projets

### **Réunions 7 et 8 : Le 25 avril et le 7 juin 2023**

La phase de priorisation des projets s'est déroulée en différentes étapes :

#### **Etape 1 : la présentation de la méthode et les informations transmises à la CLDR**

Lors de la première réunion, en date du **25 avril 2023**, les agents de développement ont présenté la méthode pour la priorisation des projets et ont fourni aux membres de la commission toutes les informations utiles à leur travail de réflexion.

C'est ainsi que la CLDR a reçu un livret-projet reprenant, pour chacun des projets :

- un descriptif ;
- les éléments de justification ;
- le lien avec la stratégie de développement ;
- le lien avec d'autres projets du PCDR ;
- une estimation très large du coût ;

- la localisation ;
- la présence de partenaires ou de porteurs de projets.



## Quelques mots d'explication

Plus d'une centaine d'idées ont été récoltées lors des différentes réunions de consultation de la population:

- Réunions villageoises
- Consultations et enquêtes en ligne, notamment des jeunes
- Consultation des enfants via les écoles
- Groupes de travail thématiques : énergie et climat, biodiversité, aide à la personne, agriculture.
- Consultation de la CLDR

Elles ont été regroupées en 75 propositions de fiches projets

La CLDR en a retenu 49 à mettre en œuvre dans le cadre du PCDR.

**Description du projet :**

Brève présentation du projet, de sa vocation et des aménagements souhaités.

**Justification :**

En quoi répond-il à des enjeux clés ou à un besoin exprimé lors des consultations ?

**Lien avec la stratégie de développement :**

Quels sont les objectifs auxquels le projet apporte une réponse ?

**Lien potentiel avec d'autres projets :**

Y a-t-il des liens avec d'autres fiches projets ?

**Critères de priorisation :**

Coût du projet :  
De 1 à 10.000 €



De 10.000 à 100.000 €



Au-delà de 100.000 €



Porteur de projet : qui peut mener le projet ?

Localisation : y a-t-il déjà un lieu identifié ?

Il a également été rappelé :

- Le PCDR est un outil stratégique global qui comporte une multitude de thématiques. Il est donc tout à fait logique d'y retrouver des fiches-projets qui ne sont pas systématiquement subsidiables par le Développement Rural ;
- Le PCDR dispose d'une grande flexibilité au niveau de la programmation des lots ; Sur décision de la CLDR, une fiche-projet peut à tout moment changer de lot en fonction des opportunités ou des évolutions dans les différents dossiers.
- Le lot 1 arrêté par la CLDR doit être cohérent d'un point de vue financier et humain lorsqu'il sera présenté en Pôle Aménagement du Territoire (PAT). La commune devra être capable de démontrer sa capacité à mettre en œuvre les différents projets programmés dans le lot 1 d'un point de vue humain et financier (en lien avec sa capacité d'emprunt).
- Le cahier des charges établi entre DR(EA)<sup>2</sup>M et la commune prévoit la répartition des fiches-projets (FP) dans les lots de cette manière : Lot 1 : 4 FP ; Lot 2 : 6 FP ; Lot 3 : 15 FP. Pour ne pas trop restreindre le nombre de projets, la FRW a proposé d'inclure des FP « Actions » (en orange dans le tableau final de composition des lots) qui ne nécessitent pas de gros budget financier ni d'étude technique préalable. La rédaction de ces FP « Actions » est assurée par la FRW.

### Etape 2 : l'exercice individuel de la priorisation

Via un questionnaire en ligne mis à disposition par les agents de la FRW, les membres de la CLDR se sont positionnés individuellement sur la programmation (la priorité) à accorder à chacun des projets.

Les critères à envisager étaient les suivants :

- le coût du projet ;
- la présence de porteurs de projets ;
- l'adéquation avec la stratégie de développement ;
- le lien avec d'autres projets ;
- l'urgence ;
- les attentes et besoins de la population.

20 personnes ont participé à cet exercice.



*Extrait du questionnaire individuel*

### **Etape 3 : l'analyse des résultats de la priorisation par le Collège communal**

Sur base des résultats du questionnaire en ligne, une réunion de travail a été organisée avec le Collège communal le 22 mai 2023 pour analyser les résultats et voir quels changements pourraient être proposés à la CLDR de manière à être aussi cohérent que possible dans la programmation des projets, notamment en vérifiant que la faisabilité humaine et financière a bien été prise en compte.

Le Collège communal a validé l'organisation générale des lots et a proposé quelques légères modifications.

Proposition n°1 : faire remonter la FP 4 « Aménagement global de la place de la Fontaine d'Ychippe » en Lot 1 à la place de la FP 5 « Création de places d'accueil pour la Petite Enfance » qui descendrait donc en Lot 2.

- *Le projet d'Ychippe est en effet porté et proposé depuis plusieurs années par un comité de bénévoles dynamiques avec lequel de nombreux contacts ont déjà été pris. Les habitants du village d'Ychippe sont ceux qui ont le plus participé aux réunions villageoises de consultation.*

*Des réunions ont déjà été organisées et elles ont débouché sur une nouvelle appellation de l'espace, devenu officiellement « Place d'Ychippe ». Il reste désormais à trouver les moyens financiers qui permettront de mettre en œuvre ce projet. La fiche-projet sera rédigée par le bureau d'études DR(EA)<sup>2</sup>M qui disposera facilement de tous les éléments nécessaires à intégrer au projet, proposera un estimatif financier, ...*

- La fiche-projet 5, bien que très pertinente et demandée par la population, fait l'objet de nombreuses inconnues. La Commune a déposé des appels à projets dans le cadre du plan de relance de Wallonie et elle attend les résultats qui orienteront les suites à donner à cette problématique. Rédiger une fiche-projet de lot 1 à ce stade ne serait pas évident du tout.*

Proposition n°2 : faire remonter la FP 3 « Aménagement global de la place Monseu », la FP 9 « Rénovation des abords de l'Eglise de Chapois » et la FP 18 « Création d'aires multisports à Achêne et Braibant » en Lot 2.

- Il s'agit de trois projets qui ont été fort plébiscités par la population lors des différentes phases de consultation. Le passage de ces différents projets en lot 2 permettra de centraliser dans les fiches-projets les demandes exprimées par la population.*
- Le projet de la Place Monseu occupe une place particulière dans les attentes des habitants et des acteurs communaux ; Il est intéressant d'activer la réflexion le plus rapidement possible car il s'agit d'un projet pour lequel il faudra prendre le temps d'activer la mise en œuvre de la Fiche Projet.*
- La création d'aires multisports est également fort demandée à Achêne et Braibant. La Commune a l'intention d'équiper la plupart des villages avec ces infrastructures. Passer la fiche en lot 2 montre bien aux habitants que l'intention reste présente et qu'ils ne sont pas oubliés.*
- Pour Chapois, Infrabel, a programmé à court terme le déplacement des quais et la suppression du passage à niveau de Chapois. De plus, la Ville de Ciney et Infrabel ont prévu la création d'une piste de mobilité douce entre Leignon et Chapois, ce qui risque d'amener des touristes et promeneurs aux abords de l'église. Passer la fiche en lot 2 permettra donc d'être prêt pour finaliser rapidement l'aménagement du cœur du village.*

#### **Etape 4 : la priorisation collective**

Les résultats de la priorisation individuelle et les propositions du Collège communal ont été présentés et expliqués aux membres de la Commission.

*Les décisions :*

*In fine, la CLDR marque son accord sur les modifications proposées par le Collège communal.*



*Sur base des informations données ci-dessus par rapport à la fiche-projet « création d'un circuit découverte nature accessible aux PMR aux étangs de Happe », il est également demandé de faire remonter la fiche en lot 2, sachant également que ce projet tient fort à cœur de nombreux habitants mais aussi qu'il s'agit d'un projet global (tourisme, accessibilité PMR, biodiversité, convivialité...) sur un des plus beaux sites de la Commune.*



### **Etape 5 : Approfondir certaines fiches-projets**

Les membres de la CLDR ont ensuite été invités, par groupes réduits et composés de manière spontanée (méthode du forum ouvert) et durant une petite heure, à travailler sur les fiches-projets du lot 1, de manière à fournir un maximum d'informations utiles au Bureau DR(EA)<sup>2M</sup>.

## ► **La relecture des fiches-projets**

### **Réunion 9 : le 22 février 2024**

---

Cette réunion de CLDR a été organisée en hybride afin de maximiser le nombre de personnes présentes à cette étape clé du processus.

Lors de cette réunion, les différentes fiches-projets composant le lot 1 ont été présentées dans les grandes lignes aux membres de la Commission. Ceux-ci ont eu la possibilité d'y réagir « à chaud » lors de la réunion mais aussi « à froid » pendant les trois semaines suivantes (jusqu'au 11 mars 2024).

Pour ce faire, il a été demandé à chaque membre de la CLDR de relire un minimum de 3 fiches-projets. Les fiches ont été mises à disposition des membres sur base d'un espace spécifiquement dédié à la CLDR sur le site internet [www.pcdr-ciney.info](http://www.pcdr-ciney.info). Les réactions étaient à transmettre à l'auteur de PCDR et à la FRW via un formulaire Google Drive facile d'accès et essentiellement orienté autour de 3 questions :

- Dans la partie description - rubrique 1 de la fiche, avons-nous oublié un élément essentiel ? Si oui, lequel ?
- Dans la partie justification du projet - rubrique 2, avons-nous oublié un élément essentiel ? Si oui, lequel ?
- Dans la rubrique 6, avons-nous oublié un acteur essentiel ? Si oui, lequel ? (Associations ou organisations, pas de nom de personnes)

Outre différents services communaux et mandataires communaux, 17 personnes ont pris part à cet exercice de relecture. Une centaine de questionnaires « google drive » ont été reçus par les agents de développement, ce qui a permis d'enrichir et de compléter les différentes fiches-projets et de finaliser l'avant-projet de PCDR.

- ▶ L'approbation de l'avant-projet de PCDR
- ▶ L'approbation de la première demande de convention

#### ***Réunion 10 : le 24 avril 2024***

---

C'est finalement le 24 avril 2024, au terme d'une soirée conviviale, que l'avant-projet de PCDR a été approuvé à l'unanimité ainsi que la première demande de convention relative à l'aménagement de la place d'Ychippe.

